

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 1996

DELIBERATION N°96/11/117

**OBJET : L'ESPACE-LOISIRS : FIXATION DES TARIFS DES STAGES
DES VACANCES DE NOEL**

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que l'Espace-Loisirs est aujourd'hui géré par le service municipal Sports, Loisirs, Jeunesse,

VU, l'avis de la commission des Sports, Loisirs, Jeunesse,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

A voté à la majorité (3 abstentions : Madame QUAINQUARD, Monsieur PICARD, Madame GREMILLION)

DECIDE de fixer les différents tarifs des stages proposés par l'Espace-Loisirs pendant les vacances de Noël comme indiqué en annexe.

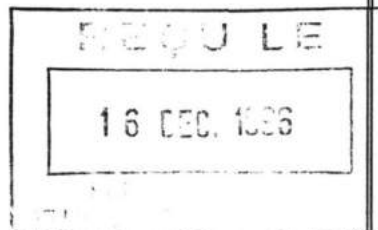
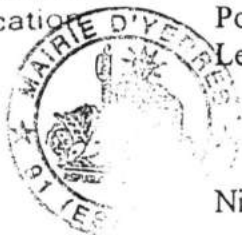
PRECISE que le secteur Espace-Loisirs se réserve le droit d'annuler les stages si les rentrées de recettes ne couvriraient pas le coût de la vacation des animateurs et du matériel nécessaire à la bonne marche du stage.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 16.12.1996 et de la publication
le 13.12.1996

Pour extrait conforme
Le Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN



**TARIFS DES STAGES ORGANISES PAR L'ESPACE-LOISIRS
PENDANT LES VACANCES DE NOEL 1996**

→ Stage Cirque (4 jours)

	Quotient Familial				
Extérieur	A	B	C	D	E
550 F	460 F	440 F	420 F	400 F	380 F

→ Stage « Bande Dessinée » ou « textile-Création » (4 demi-journées)

	Quotient Familial				
Extérieur	A	B	C	D	E
300 F	250 F	240 F	230 F	220 F	210 F

→ Stage « Maintien en forme » (2 semaines de 4 jours)

Tarif à la Séance	
Séance de 1 h 00	15 F
Séance de 1 h 15	15 F
Séance de 1 h 30	20 F
Séance de 2 h 00	25 F

Tarif à la semaine	
De 4 h 00 à 6 h 00	60 F
De 7 h 00 à 9 h 00	90 F
De 10 h 00 à 12 h 00	120 F

